



Hiver 2004 - N°31

La lettre d'information du SMACOPI

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA CÔTE PICARDE
Un acteur pour le développement durable de la Baie de Somme

Editorial

Il y a 30 ans Max Lejeune avait souhaité fédérer les énergies pour œuvrer au développement cohérent de la Baie de Somme. Ainsi était né le **Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde**.

Depuis, les représentants élus de la population, du Département et de la frange littorale n'ont cessé de travailler ensemble, par-delà les clivages politiques pour mettre en forme un projet de développement respectueux de l'identité de ce territoire.

Ces dernières années ont permis de prendre conscience de la réalité des efforts accomplis, de leur matérialisation dans l'espace et dans la vie de ses habitants par la création de nouvelles richesses redonnant confiance en l'avenir.

La participation de tous est plus que jamais le moyen essentiel de l'action comme l'a démontré la qualité des débats portant sur les documents d'objectifs "Natura 2000" et de l'étude de définition du projet "Grand Site National en Baie de Somme".

Dans les prochaines semaines, une nouvelle équipe d'élus va se mettre en place. Elle saura sans nul doute se montrer digne de ses prédécesseurs et pourra compter sur l'abnégation des femmes et des hommes salariés de la structure qui furent près de 250 en 2003. Ce dernier chiffre me paraît être une formidable illustration de l'impact social d'une stratégie de développement durable.

Le Président du SMACOPI

2004 : le SMACOPI 30 ans déjà !

"Quand tu arrives au sommet de la montagne, continue de grimper..."

Proverbe chinois

Une protection concertée, un aménagement raisonné, une gestion équitable sont les trois modes opératoires de la structure regroupant le Département de la Somme et les communes littorales. Si un seul mot doit caractériser son action, c'est bien **la persévérance**.

L'année 2004 constitue un palier dans son histoire.

En avril, nous accueillerons un rassemblement de gestionnaires de sites naturels dans le cadre de cette formidable caisse de résonance médiatique qu'est le Festival de l'Oiseau. Nous oserons un grand débat sur l'avenir de la Baie de Somme.

En juin, à l'occasion de la semaine du Développement durable, aura lieu la rencontre annuelle des grands sites

nationaux Français (Mont Saint-Michel, Solutré, Carcassonne, Pointe du Raz, etc.). Les débats auront pour thème : **Vivre dans un grand site, le pari du développement durable**.

Et toujours au mois de juin, à l'occasion de la célébration du 100^{ème} anniversaire de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre, les Jardins de Valloires verront

une "Rose de Picardie" portée sur les fonds baptismaux. Ce sera une création du célèbre rosériste anglais David Austin.

Cette jolie fleur est aussi une merveilleuse chanson écrite en 1916, aux heures les plus cruelles de l'histoire de notre région. Elle sera dignement célébrée par un ensemble de

choristes venus des deux côtés de la Manche.

Ces manifestations sont à la mesure de la maturité acquise par la structure. Elles ouvrent aussi des portes sur l'avenir au travers de la prise en compte de la dimension culturelle comme composante essentielle du développement durable.



Saint-Valéry-sur-Somme et Le Crotoy

www.baiedesomme.org

SMACOPI • 1, place de l'Amiral Courbet • 80100 Abbeville



Le SMACOPI, lauréat d'un appel à candidature du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable* Pour un Agenda 21 sur la commune de Cayeux-sur-Mer

"L'Agenda 21 local est un programme d'actions, définissant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable du territoire. Il est élaboré par la mise en cohérence des objectifs de la collectivité en concertation avec l'ensemble des acteurs socio-économiques."

Dernier port de pêche actif de la Baie de Somme, le hameau du Hourdel voit ses activités se maintenir avec difficulté. L'extraction des granulats laisse peu à peu apparaître de nouvelles surfaces en eau. La route blanche supporte de plus en plus de véhicules engendrant une occupation de l'espace anarchique et souvent destructrice. Dans le cadre du troisième appel à projet "outils et démarches en vue de la réalisation d'Agendas 21

locaux", l'un de nos axes de travail a été retenu par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Il consiste à mener une action pédagogique de vaste ampleur, auprès du grand public et des acteurs locaux, sur la puissance des phénomènes naturels affectant le littoral et notamment la Baie de Somme. Il s'agit en particulier de l'envasement inéluctable de l'estuaire. Ce processus entraîne une instabilité forte de l'espace occupé par l'homme qui a besoin de certitudes pour projeter le développement de ses activités. Une nouvelle politique de gestion intégrée de la zone côtière est à mettre en œuvre. Il s'agira de prendre en compte l'évolution naturelle du site. Car après 10 siècles de combat avec la nature, n'est-il pas temps de composer avec elle ?



Le Hourdel

*La réunion officielle des lauréats aura lieu les 21 et 22 avril prochains au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Fort-Mahon-Plage Station balnéaire ou ville de bord de mer ?

Pendant 5 jours, des étudiants du Centre International Raymond Lemaire, de l'université de KUL en Belgique, ont planché avec les architectes urbanistes du Syndicat Mixte de la Côte Picarde sur le devenir urbanistique de la commune et les stratégies de développement touristique. Ces jeunes professionnels travaillent dans le cadre d'une spécialisation post-universitaire dans la conservation et la valorisation du patrimoine construit et/ou naturel dans une perspective du développement durable.

Leur étude esquisse des solutions d'aménagement de la commune pour passer de l'état de station balnéaire à celui de ville de bord de mer. La possibilité de se loger à coût abordable, pour la population locale, et le développement des activités culturelles et sportives, pour tous, sont les points forts de leurs recommandations.

Avenue de la plage

Inventaire du patrimoine balnéaire

La richesse architecturale du littoral enfin répertoriée...

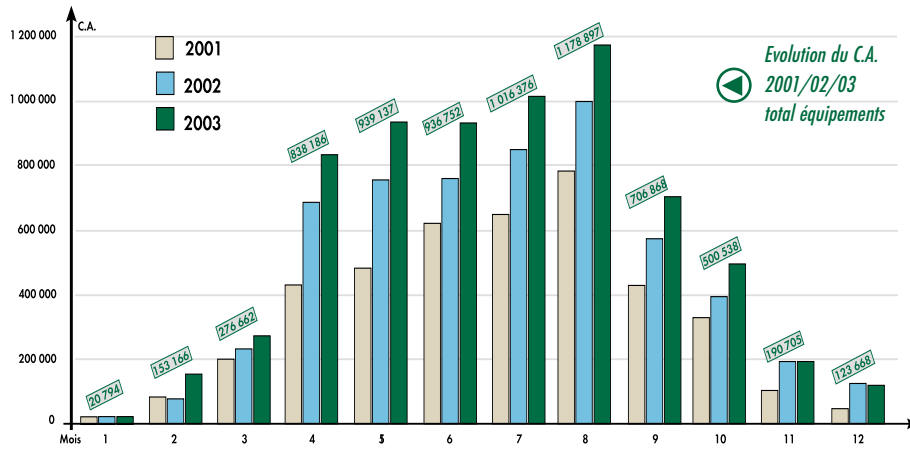


Mers-les-Bains : un patrimoine chargé d'histoire

Elisabeth Justome, chargée de mission, réalise, en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'inventaire du patrimoine balnéaire de la Côte Picarde. Quel est le lien entre le développement du tourisme issu de la mode des bains de mer et l'évolution urbaine de chaque station entre 1850 et 1970 ? Tel est le fil conducteur de son étude. Des recherches en archives et un recensement du bâti sur le terrain révèlent la diversité de l'architecture, l'empreinte de l'histoire de la côte. Chaque édifice caractéristique des stations balnéaires -maisons de villégiature, hôtels, casinos, colonies de vacances, etc.- fait ainsi l'objet de fiches descriptives détaillées. L'étude sur Mers-les-Bains, Fort-Mahon et Le Crotoy est en cours d'achèvement. En 2004, Elisabeth Justome travaillera sur Cayeux-sur-Mer, Ault, Quend et Saint-Valery. Les résultats complets seront consultables sous format électronique dès la fin de l'année 2005.



Destination Baie de Somme... ...une petite révolution



Le Parc du Marquenterre, la Maison de l'Oiseau, les Jardins de Valloires, le Golf de Belle Dune, l'Aquaclub, l'Hôtel Restaurant du Cap Hornu et la boutique de l'Aire autoroutière continuent leur progression. Leur chiffre d'affaires est en augmentation constante (voir graphique ci-dessus).

Le comité syndical a décidé de fondre ensemble la Régie Aire autoroutière et la Régie Côte Picarde Loisirs.

Cette nouvelle identité portera la raison sociale **Destination Baie de Somme**.

L'ambition est qualitative et, quel que soit le lieu, seule l'excellence est l'objectif.

Pour l'atteindre, à la vision verticale, équipement par équipement, s'ajoute dorénavant une vision transversale, service par service. Telle est la matrice du nouveau projet d'entreprise.

Loisirs

Restauration

Boutiques

Pédagogie

Parc du Marquenterre Jardins de Valloires Golf de Belle Dune

Le Plan Vélo franco-britannique, Un projet à suivre...

Le Plan Vélo Côte Picarde Rives Manche comporte aujourd'hui 32 km de pistes en site propre et 200 km de boucles de découverte.

Dans le cadre du programme européen INTERREG III, une nouvelle opération est lancée : le Plan Vélo franco-britannique. Le Syndicat Mixte de la Côte Picarde en tant que porteur du projet, s'est associé au Conseil général de Seine-Maritime, au CDT 76, ainsi qu'au Kent et à l'East Sussex pour les partenaires anglais. La première phase de ce programme permettra de lancer les enquêtes et acquisitions parcellaires nécessaires à la création de nouvelles pistes, et la construction du tronçon entre Monchaux et la Margueritelle sur les emprises départementales.

La Baie de Somme dans Le Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France, association de gestionnaires de grands sites regroupe les organismes locaux assurant la gestion et la mise en valeur pour le public d'un site protégé reconnu au plan national et faisant l'objet d'une **gestion durable de qualité**. Préserver "l'esprit des lieux" et la qualité des sites tout en les ouvrant au plus grand nombre, tel est l'objectif majeur du réseau. **Les 17, 18 et 19 juin prochains ICOMOS** (Conseil international des monuments et des sites chargé de la conservation et de la promotion du patrimoine architectural ainsi que des sites, expert de l'UNESCO, observateur auprès du Conseil de l'Europe) et le **Réseau des Grands Sites de France** organisent en Baie de Somme un colloque sur le **"rapport entre le tourisme et les sociétés et économies locales"**.

Le territoire "Baie de Somme", les missions et actions du Syndicat Mixte de la Côte Picarde représentent pour ces 2 organismes, une valeur d'exemplarité et de concrétisation des objectifs de développement durable.

Baie de Somme vivante

L'image au service de la préservation des milieux naturels

"Toucher la nature avec les yeux", telle est la philosophie du projet Baie de Somme vivante. Cette Baie bien vivante change sans cesse. Elle offre une richesse naturelle en mouvement qu'il paraît essentiel de comprendre et d'expliquer au bénéfice du plus grand nombre.

Aujourd'hui, la Baie de Somme ne dispose pas de fonds documentaires aisément accessibles. Créer une banque d'images sur des thèmes tels que l'évolution du trait de côte, les activités traditionnelles, l'exploitation industrielle des ressources natu-



Les phoques de la Baie de Somme

relles, etc., permettrait de pallier ce manque. Il est projeté dans des temps rapprochés de réaliser 3 films dont les sujets seront **les galets, les mammifères marins et le Marquenterre**.

Dans un premier temps, ils viendront enrichir les Centres d'interprétation existants. De plus leur format numé-

2 février 2004, Journée mondiale des zones humides "De la montagne à la mer, les zones humides travaillent pour nous"

Pierre Sallenave, conseiller auprès de Roselyne Bachelot-Narquin, est venu en Baie de Somme à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, et du jour anniversaire de la convention de Ramsar*. Après une visite au marais de Bernay-en-Ponthieu, il a pu débattre avec les acteurs locaux de manière très ouverte sur leurs besoins et leurs craintes. Les échanges ont porté

essentiellement sur le projet de loi sur le développement des territoires ruraux, voté en première lecture le 1^{er} février.

La prise de conscience de la valeur des zones humides ne fait aucun doute, de nombreuses actions sont menées pour les préserver ou les restaurer. Le thème de cette année, incite à observer la manière dont les "zones humides" travaillent dans l'intérêt de l'homme. Il convient de les préserver afin qu'elles continuent à assurer leur rôle essentiel pour la vie sur Terre.

**La convention Ramsar vise à la préservation, au niveau mondial, des ensembles exceptionnels des zones humides en tout genre, reconnues comme essentielles à la vie des oiseaux migrateurs.*



Située dans une zone humide : la Maison Ramsar

Marais de Bernay-Régnière Travaux de réhabilitation



La "dragage-suceuse" en action sur le marais

Une opération de curage du grand étang par aspirodragage des boues est en cours. Un volume de vases évalué à 8 000 m³ est évacué dans un bassin.

Les eaux décantées sont rejetées dans le cours de la Maye.

La Réserve Naturelle de la Baie de Somme a dix ans

En 1994, le Premier Ministre Edouard Balladur signe l'arrêté portant création de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme et le Préfet de Région en confie la gestion au SMACOPI. Ces dix années écoulées se caractérisent par une augmentation des différentes espèces de canards hivernants et de limicoles, ce qui confirme la position de la Baie de Somme parmi les dix plus importants sites français pour les oiseaux d'eau. La population de phoques veaux marins n'a cessé de croître pour dépasser la centaine d'individus (premier site français). La flore s'est avérée particulièrement riche et fait l'objet d'une attention toute particulière.

Le prochain plan de gestion devra prendre en compte la question de l'ensablement de la baie qui se poursuit inéluctablement et diminue d'année en année les surfaces favorables pour les espèces d'oiseaux qui ont fait la réputation du site.